



Madame, Monsieur,

Après une première session 2016-2017 couronnée par un franc succès, nous avons le plaisir de vous annoncer la reconduction de notre formation en Psychotraumatologie et Victimologie pour l'année 2017-2018.

La session 2016-2017 a été fortement appréciée et des intervenants de haute volée ont partagé leur savoir et leur expertise. Fort de cette expérience, nous mettons tout en œuvre afin de vous garantir une seconde édition encore plus profitable.

Un Diplôme de Psychotraumatologie et de Victimologie sera délivré conjointement par l'Institut de Victimologie de Paris et le Centre du Psychotrauma Montoyer de Bruxelles.

*Dr Kadi-Van Acker, responsable du Centre du Psychotrauma Montoyer Bruxelles,
Dr Lopez, responsable de l'institut de Victimologie Paris,
(les Coordinateurs)*

1. Objectifs de la formation

La formation permet d'acquérir les connaissances fondamentales en psychotraumatologie, victimologie, agressologie, sciences criminelles, médecine légale et droit médical nécessaires pour assurer des interventions de qualité dans les domaines suivants :

- la prise en charge des victimes,
- l'expertise judiciaire et médico-légale,
- la prise en charge des auteurs d'agressions,

2. Enseignements dirigés

Cet enseignement sera intégré dans chacun des 4 modules du programme et comportera :

1. Des discussions de cas pratiques,
2. Des discussions de données scientifiques,
3. Des discussions de protocoles d'intervention,

3. Conditions d'admission

Seront admis à la formation après étude du dossier :

- les psychiatres (ou internes en psychiatrie à partir de la 3^{ème} année de spécialité)
- les médecins généralistes
- les psychologues cliniciens
- les juristes
- les psychothérapeutes, infirmiers spécialisés et les travailleurs sociaux pouvant valider des acquis professionnels évidents,

4. Dates et durée de la formation

- ◇ Enseignement théorique : 120 heures.
- ◇ La formation se déroule les vendredis et samedis aux dates suivantes (sous réserve de modification) :

1.	12 et 13	janvier	2018
2.	02 et 03	février	2018
3.	23 et 24	février	2018
4.	23 et 24	mars	2018
5.	20 et 21	avril	2018
6.	25 et 26	mai	2018
7.	22 et 23	juin	2018

(juillet - août)

8.	14 et 15	septembre	2018
9.	05 et 06	octobre	2018
10.	19 et 20	octobre	2018

5. Lieu de la formation et organisation

- ◇ L'organisation logistique et administrative de la formation est entièrement gérée par le Centre Montoyer.
- ◇ Les cours sont dispensés en langue française.
- ◇ L'ensemble des cours se donnent à l'adresse du Centre Montoyer qui est :

Centre Montoyer
Maison des Ailes
1 rue Montoyer
1000 Bruxelles

Accès détaillé renseigné sur le site www.centremontoyer.be

6. Le nombre de places disponibles est limité à 25.

- ◇ Le nombre de place étant limité, nous vous invitons à vous inscrire au plus tôt.
- ◇ Les candidats inscrits sur la liste d'attente 2016-2017 seront prioritaires.

7. Coût de la formation

- ◇ Le droit d'inscription formule «individuel» est de 1.700 euros.
- ◇ Le droit d'inscription formule «crédit-temps» est de 1.900 euros (demande en cours).

8. Validation de l'enseignement :

- ◇ L'enseignement théorique est sanctionné par un EXAMEN ECRIT d'une durée de 3 heures.
- ◇ L'examen a lieu début décembre 2018 (date actuellement non fixée).
- ◇ Les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 sont déclarés admis au diplôme de Psychotraumatologie et Victimologie.

9. Inscription

9.1 Candidature :

Veillez adresser votre CV et lettre de motivation à l'attention du docteur KADI - VAN ACKER

> Soit par COURRIER à l'adresse suivante :

Dr Nadia KADI - VAN ACKER Centre Montoyer - 1, rue Montoyer, boîte 10 1000 Bruxelles

> Soit par MAIL à l'adresse : formation@centremontoyer.be

- ◇ Mentionnez clairement : «candidature session 2018 + le NOM du participant».
- ◇ La présélection est gérée par les coordinateurs de la formation.
- ◇ DATE LIMITE :

La date limite pour la réception des dossiers de candidature est fixée au 1er octobre 2017.

9.2 Validation de l'inscription :

- Un entretien préalable peut vous être demandé.
- Une fois votre candidature déposée, vous serez informé(e) par mail dans un de 72 heures de la décision de votre admission et des modalités d'inscription.
- Le paiement valide l'accès à la formation.
- Il ne sera pas possible d'annuler votre inscription en cours d'année.



10. **Comité pédagogique** par ordre alphabétique :

Dr Malik AIT AOUDIA

Docteur en psychologie, responsable de la recherche au Centre du Psychotrauma de l'Institut de Victimologie de Paris.

Dr Nadia KADI - VAN ACKER

Psychiatre, Psychotraumatologue, titulaire d'un master 2 en psychologie clinique, responsable du Centre du Psychotrauma Montoyer, Bruxelles.

Dr Gérard LOPEZ

Psychiatre, Expert judiciaire et expert international en Psychotraumatologie, Président fondateur de l'Institut de Victimologie de Paris, Coordinateur des diplômes universitaires en psychotraumatologie et victimologie, Directeur du programme de l'Organisation de Victimologie et de Psychotraumatologie Européenne (OVEPE) mis en place par la Commission Européenne, et auteur de nombreux livres et articles scientifiques.

Mr Michaël VLAHOGIANNIS

Psychothérapeute, psychotraumatologue au Centre Montoyer Bruxelles.



11. **PROGRAMME** *sous réserve d'éventuelle modification*

Module **AGRESSOLOGIE** :

Introduction à la victimologie et à la psychotraumatologie,
Brève histoire des théories psychocriminologiques explicatives du crime,
Les racines sociales de la violence,
Les enfants violents et la prise en charge du trouble des conduites/étude de cas pratiques,
Le harcèlement moral et sexuel au travail,
Typologie des agresseurs,
L'évaluation de la dangerosité,
La prévention de la récidive,
Le traitement des agresseurs,
Approche transculturelle du psychotraumatisme,
Le deuil traumatique,
Crise suicidaire : évaluer et intervenir,

Module **PSYCHOTRAUMATOLOGIE** :

Introduction à la psychotraumatologie : approche des syndromes psychotraumatiques,
Evolution des troubles post-traumatiques (facteurs prédictifs, facteurs de maintien, comorbidités),
Les cauchemars post-traumatiques,
Les troubles dissociatifs,
Les violences faites aux femmes,
Les agressions sexuelles,
La maltraitance infantile,
Clinique du syndrome psychotraumatique chez l'enfant,

Module **PRISE EN CHARGE DU PSYCHOTRAUMATISME** :

Le cadre thérapeutique et la thérapie relationnelle,
Le traitement des personnalités traumatiques complexes,
EMDR: intérêt, limites, évaluation,
HYPNOSE : intérêt, limites, évaluation,
Les Thérapies Cognitivo-Comportementales : intérêt, limites, évaluation,
Pharmacothérapie du trouble de stress post-traumatique,
Les interventions précoces en cas d'accidents collectifs (defusing- debriefing): intérêts,
limites, évaluation,
Rencontre des associations d'aide aux victimes,
Discussion de cas cliniques,

Module **VICTIMOLOGIE** :

Le système pénal belge, de la plainte au procès,
Le droit civil et la réparation,
Les examens médico-légaux,
L'expertise civile,
L'expertise pénale,
L'expertise familiale,
Le droit des victimes,
La protection de l'enfance,
L'expertise psychologique et psychiatrique,

Total : 120 heures